

## AVIS PUBLIC

**AVIS PUBLIC** est donné par la soussignée, greffière de la Ville de Shawinigan, que lors de la séance ordinaire tenue le 10 novembre 2020, le conseil de la Ville de Shawinigan a adopté le règlement suivant :

**SH-657** décrétant un emprunt et une dépense de 4 858 000 \$ pour la réfection du chemin des Pommiers.

Ce règlement a reçu l'approbation de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation le 22 décembre 2020.

Ce règlement est accessible au Service du greffe et des affaires juridiques, situé au 550, avenue de l'Hôtel-de-Ville, à Shawinigan, où tous les intéressés peuvent en prendre connaissance pendant les heures d'ouverture du bureau.

Ce règlement entre en vigueur le jour de sa publication.

Shawinigan, ce 8 janvier 2021

Me Chantal Doucet  
Greffière